



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 29 Novembre 2018

Question n°9

Tarif de location des bennes pour les communes pour l'année 2019

L'an deux mille dix-huit, le **29 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 13 Novembre 2018.

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 étaient représentés formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Pascal PETITJEAN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jean-Pierre BRINGARD, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Eric PARROT.

Étaient représentés : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

Étaient Excusés : Maurice COURTOIS, Eliane FARNY.

Étaient Absents : Richard MAZAJCZYK, Francis LIECHTELE, Michel TRITRE, Thierry STEINBAUER, Alphonse M'BOUKOU.

Secrétaire de séance : Didier SANSIG

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
20	0	2

Date de Convocation : 13 Novembre 2018

Date d'affichage : 06 Décembre 2018

DELIBERATION

VU la délibération du 25 Novembre 2014 autorisant la mise à disposition d'une benne de 30 m³ aux collectivités ou associations demandeuses en la refacturant au prix coûtant,

VU la délibération du 30 Novembre 2017 définissant les tarifs pour l'année 2018,

Une délibération a été prise en date du 25/11/2014 pour la mise à disposition de bennes de 30 m³ à disposition des collectivités ou associations.

Il s'avère nécessaire de mettre à jour les tarifs de mise à disposition des bennes pour 2019.

Les nouveaux tarifs, à compter du 01/01/19, seront donc :

Distance aller/retour entre Etueffont et site de dépose	Forfait (HT) Mise à disposition	Forfait (TTC) Mise à disposition
0 – 10 Kms	79.46 €	87.41 €
11 – 20 Kms	117,87 €	129.66 €
21 – 30 Kms	163.30 €	179.63 €
31 – 40 Kms	200.10 €	220.11 €
41 – 50 Kms	239.20 €	263.12 €

Tarifs auxquels s'ajoutera le coût de traitement des déchets concernés par l'évacuation.

Ce qui permettra de continuer à refacturer l'ensemble de la prestation au prix coûtant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à 20 voix pour et 2 abstentions :

- Valide les nouveaux tarifs de mise à disposition des bennes présentées ci-dessus pour l'année 2018
- Maintient l'ajout du coût de traitement à prix coûtant pour la mise à disposition des bennes
- Maintient les tarifs à prix coûtant de traitement proposés lors de la délibération du 25 Novembre 2014 pour les bennes à déchets verts

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,



Cette délibération annule et remplace la délibération n°8 du 30 Novembre 2017

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du

et de la publication le

6 Décembre 2018

4 Décembre 2018